

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

CONFIDENTIEL
TEX.SB/W/62
28 novembre 1975

Organe de surveillance des textiles

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SEIZIEME REUNION (1975)¹ DE L'ORGANE DE SURVEILLANCE DES TEXTILES

Comme il a été convenu, une réunion de l'Organe de surveillance des textiles aura lieu le lundi 1er décembre, au siège de l'OIT (nouveau bâtiment) salle VII R-2. L'ouverture est fixée à 9 heures.

Les débats porteront principalement sur les questions ci-après:

1. Approbation du projet de rapport sur les quatorzième et quinzième réunions (document TEX.SB/W/61).

2. Examen des notifications

A. Notifications actuellement examinées par l'OST

- a) Australie/Macao - Article 3 (TEX.SB/49);
- b) Australie/Hong-kong - Article 3 (TEX.SB/62);
- c) Australie/Corée - Article 3 (TEX.SB/66);

Les réponses de l'Australie aux questions posées par l'OST à l'occasion de son premier examen des accords mentionnés sous a) et b) ci-dessus ont été distribuées aux membres au cours de la réunion qui s'est tenue du 15 au 18 septembre. Un répertoire des éléments de preuve fournis a été distribué à la dernière réunion de l'OST.

d) Canada/Corée - Article 3 (TEX.SB/71);

La notification de l'accord conclu entre les deux parties est attendue.

- e) Australie/Singapour - Article 3:5 ii) (TEX.SB/89 et addenda 1 et 2)²
- f) CEE/Corée - Article 3:6 (TEX.SB/90);
- g) Roumanie - Article 2:4 (TEX.SB/92);
- h) Autriche/Hong-kong - Article 3 (TEX.SB/93);
- i) Australie/Corée - Article 3 (TEX.SB/94);

B. Nouvelles notifications

a) Hongrie - Article 2:4 (TEX.SB/41/Add.2).

3. Continuation des discussions sur certains sujets, par exemple article 3:8 et article 1:2.

4. Autres questions (y compris tous renseignements communiqués sur les systèmes de surveillance des importations).

¹Trentième réunion de l'OST.

²Le document TEX.SB/89/Add.2, où figure la réponse de Singapour à la lettre de l'Australie, est en cours de distribution.